



Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports

27, rue Alfred Sancey - BP 1983
25020 BESANÇON CEDEX
03 81 41 26 30/62
DR025@jeunesse-sports.gouv.fr

Service de l'accueil des mineurs
Tél. 03.81.41.26.30
Tél. 03.81.41.26.62

ARTMO
2, rue de la poudrière
25370 LES LONGEVILLES MONT D'OR

Récépissé de déclaration n° 253181003 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : **Logis d'en haut**

Exploitant

Identité : **ARTMO**

Implantation

7, rue du Mont Ramey

25371 JOUGNE
Tél : 03.81.49.11.38

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 166

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4

Date dernière visite commission sécurité : 20/12/2005

Date arrêté municipal d'ouverture : 18/03/2006

Remarques éventuelles :

Fait le 26 mai 2008 à Besançon

Pour la directrice régionale
L'inspecteur,

Richard EDME

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.